

Questions - réponses / Formations

Qui peut s'inscrire au Cnam ?

Le Cnam s'adresse à tout le monde, peu importe votre situation : salarié.e, travailleur.euse indépendant.e, intermittent.e, demandeur.euse d'emploi, étudiant.e...

Quelles sont les modalités d'enseignement ?

L'offre de formation du Cnam est majoritairement proposée en cours du soir. Ceux-ci peuvent être dispensés du lundi au vendredi entre 17h30 et 21h45 et le samedi entre 8h00 et 18h00.
Le Cnam propose également des cours du jour et [des formations ouvertes à distance \(FOD\)](#) qui peuvent être suivies via un espace numérique de formation.
Ces modalités peuvent être combinées (vous pouvez, par exemple, suivre une partie de vos cours en présentiel et une autre partie en formation à distance).

Quels sont les domaines de formation proposés ?

Vous trouverez la liste des domaines de formation proposés par le Cnam Paris dans [notre catalogue de formation en ligne](#).

Quels types de formations sont dispensées ?

Vous pouvez venir au Cnam Paris dans le but de valider des certificats et diplômes d'établissement, des titres professionnels, des diplômes d'ingénieur et LMD, ou même simplement quelques unités d'enseignement. Tout dépend de votre projet.

Comment trouver la formation qui m'intéresse ?

Toutes nos formations sont décrites dans [notre catalogue de formations](#).

Vous pouvez effectuer une recherche [par domaine](#) ou [par métier](#), ou bien vous concentrer sur la modalité d'enseignement en consultant nos [catalogues de formations à distance](#) et [de stages en journée](#).

A l'aide du filtre « Type », vous pouvez également décider de trier nos formations pour ne chercher que des formations en alternance, des diplômes/certificats, des stages en journée ou des UE (Unité d'Enseignement).

Le centre Cnam Paris dispose également un espace en accès libre et gratuit : [la fabrique des compétences](#). Vous pouvez y rencontrer nos conseiller.ère.s qui vous aideront à définir votre projet.

Est-il possible de s'inscrire à des cours sans s'inscrire à un diplôme ?

Tout à fait. Vous pouvez décider de vous inscrire uniquement à certaines des unités d'enseignement qui composent un diplôme/certificat sans forcément vous inscrire à la totalité des enseignements. On appelle cela une inscription « à la carte ».

En cas de réussite aux examens, vous obtiendrez alors une « Attestation de réussite ».

Puis-je m'inscrire sans le bac ?

Tout à fait, certaines de nos formations sont accessibles sans le bac. Renseignez-vous après de [la fabrique des compétences](#).

Combien de temps me faudra-t-il pour valider mon diplôme/mon certificat ?

Cela dépend de vous et de vos disponibilités.

C'est à vous de choisir combien d'unités d'enseignement vous souhaitez valider chaque semestre. Toutefois, veuillez noter que nous recommandons généralement de ne pas dépasser 2 à 3 UE par semestre. Cela doit se calculer en fonction de la durée des cours que vous avez choisis et de vos disponibilités.

Quels sont les tarifs des cours ?

Vous pouvez télécharger nos fiches tarifs sur [notre page d'inscription](#).

Puis-je rencontrer quelqu'un pour m'informer et m'orienter ?

Le Cnam Paris met à votre disposition un service d'accueil gratuit et sur rendez-vous : [la fabrique des compétences](#). Vous pourrez y rencontrer des chargés d'information [en prenant rendez-vous](#). Vous pourrez également demander à rencontrer une conseillère formation [sur rendez-vous](#).

<https://www.cnam-paris.fr/questions-reponses/questions-reponses-formations-978632.kjsp?RH=FAQ>